

Cordelle, le 30 septembre 2024

Monsieur le Maire  
A  
Monsieur le Président  
De la Copler  
44 Rue de la Tête Noire

42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

N/REF. : PC/NM

Objet : Avis de la modification simplifiée N°2  
Du PLUI

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier reçu le 30 août dernier,

La Commune émet un avis favorable pour la modification simplifiée n°2 du  
PLUI.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mes respectueuses  
salutations.

Le Maire  
Philippe CHAÛRE

